

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DES VOSGES  
DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

**Résidence Beau Site  
1 Avenue Robert Schuman  
88000 EPINAL**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
Exercice clos au 31 décembre 2022**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

2022

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022**

Aux Membres du Comité,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental des Vosges de la Ligue contre le Cancer, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.



### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.



Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Golbey, le 31 mars 2023

NEXIOM AUDIT  
Commissaire aux comptes

Représentant Légal  
Bruno DA SILVA



## DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

<b>BILAN ACTIF</b> Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>167 681.53</b>	<b>(20 857.19)</b>	<b>146 824.34</b>	<b>1 282.24</b>
Terrains	5 995.00		5 995.00	
Constructions	137 602.46	(2 855.07)	134 747.39	
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	24 084.07	(18 002.12)	6 081.95	1 282.24
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>107 640.03</b>		<b>107 640.03</b>	<b>107 016.00</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	106 604.00		106 604.00	106 076.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 036.03		1 036.03	940.00
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>275 321.56</b>	<b>(20 857.19)</b>	<b>254 464.37</b>	<b>108 298.24</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>46 851.26</b>		<b>46 851.26</b>	<b>218 979.94</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				4 427.42
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	46 851.26		46 851.26	214 552.52
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>570 337.33</b>		<b>570 337.33</b>	<b>523 219.60</b>
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	570 337.33		570 337.33	523 219.60
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>435.27</b>		<b>435.27</b>	<b>5 887.20</b>
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>617 623.86</b>		<b>617 623.86</b>	<b>748 086.74</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>892 945.42</b>	<b>(20 857.19)</b>	<b>872 088.23</b>	<b>856 384.98</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



## BILAN PASSIF

Exercice au  
31/12/2022Exercice au  
31/12/2021

Fonds propres sans droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecart de réévaluation

Réserves

541 359.26

307 317.80

Réserves statutaires ou contractuelles

337 183.91

213 142.45

Réserves pour projet de l'entité

204 175.35

94 175.35

Autres réserves

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

64 980.13

234 041.46

Situation nette (sous total)

606 339.39

541 359.26

Fonds propres consommables

Fonds propres consommables

Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

FONDS PROPRES - TOTAL I

606 339.39

541 359.26

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

15 000.00

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II

15 000.00

Provisions pour risques

Provisions pour charges

18 687.00

17 817.00

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III

18 687.00

17 817.00

EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS

DETTES

247 061.84

282 208.72

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

33 998.89

32 962.82

Dettes des legs et donations

Dettes sociales

6 999.95

6 405.61

Dettes fiscales

412.22

346.78

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

205 650.78

242 493.51

Legs et donations en cours de réalisation

Produits constatés d'avance

EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV

247 061.84

282 208.72

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)

872 088.23

856 384.98





COMPTE DE RESULTAT	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	18 944.00	19 736.00	(792.00)	-4.01 %
Ventes de biens et services	141 444.68	123 644.02	17 800.66	14.40 %
Ventes de biens	8 905.73	9 615.91	(710.18)	-7.39 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	132 538.95	114 028.11	18 510.84	16.23 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	11 103.60	7 774.60	3 329.00	42.82 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	243 999.55	248 017.15	(4 017.60)	-1.62 %
Dons manuels	197 449.55	197 511.15	(61.60)	-0.03 %
Mécénats	46 550.00	50 506.00	(3 956.00)	-7.83 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	289 675.88	306 780.19	(17 104.31)	-5.58 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	223.93		223.93	
Utilisations des fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>720 391.64</b>	<b>705 951.96</b>	<b>14 439.68</b>	<b>2.05 %</b>
Achats de marchandises	124.72	830.09	(705.37)	-84.98 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	162 209.65	116 406.59	45 803.06	39.35 %
Aides financières	423 308.27	277 858.00	145 450.27	52.35 %
Impôts, taxes et versements assimilés	1 249.68	156.82	1 092.86	
Salaires et traitements	29 340.30	28 531.24	809.06	2.84 %
Charges sociales	11 027.62	10 565.98	461.64	4.37 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 138.84	4 327.54	811.30	18.75 %
Report en fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres charges	27 621.68	21 012.60	6 609.08	31.45 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>660 020.76</b>	<b>474 688.86</b>	<b>185 331.90</b>	<b>39.04 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>60 370.88</b>	<b>231 263.10</b>	<b>(170 892.22)</b>	<b>-73.90 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	2 460.15	1 580.47	879.68	55.66 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>2 460.15</b>	<b>1 580.47</b>	<b>879.68</b>	<b>55.66 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>2 460.15</b>	<b>1 580.47</b>	<b>879.68</b>	<b>55.66 %</b>



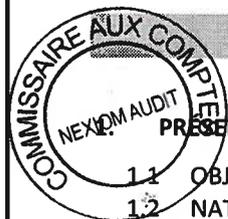
COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>62 831.03</b>	<b>232 843.57</b>	<b>(170 012.54)</b>	<b>-73.02 %</b>
Sur opérations de gestion	2 620.10	1 390.00	1 230.10	88.50 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>2 620.10</b>	<b>1 390.00</b>	<b>1 230.10</b>	<b>88.50 %</b>
Sur opérations de gestion	250.00	0.11	249.89	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>250.00</b>	<b>0.11</b>	<b>249.89</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>2 370.10</b>	<b>1 389.89</b>	<b>980.21</b>	<b>70.52 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	221.00	192.00	29.00	15.10 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>725 471.89</b>	<b>708 922.43</b>	<b>16 549.46</b>	<b>2.33 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>660 491.76</b>	<b>474 880.97</b>	<b>185 610.79</b>	<b>39.09 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>64 980.13</b>	<b>234 041.46</b>	<b>(169 061.33)</b>	<b>-72.24 %</b>
Dons en nature	34 315.50	32 001.00	2 314.50	7.23 %
Prestations en nature				
Bénévolat	91 034.40	83 281.20	7 753.20	9.31 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>125 349.90</b>	<b>115 282.20</b>	<b>10 067.70</b>	<b>8.73 %</b>
Secours en nature		3 700.00	(3 700.00)	-13.28 %
Mises à disposition gratuite de biens	24 542.00	28 301.00	(3 759.00)	-13.28 %
Prestations en nature	9 773.50	6 253.20	3 520.30	56.30 %
Personnel bénévole	91 034.40	77 028.00	14 006.40	18.18 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>125 349.90</b>	<b>115 282.20</b>	<b>10 067.70</b>	<b>8.73 %</b>
NON AFFECTÉS				



**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**

**CLOS AU 31/12/2022**

# TABLE DES MATIERES



<b>PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION &amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE</b> .....	<b>4</b>
1.1 OBJET SOCIAL .....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES .....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE .....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES</b> .....	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX .....	6
2.1.1 <i>Préambule</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS .....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN</b> .....	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.7 <i>Disponibilités</i> .....	10
3.1.8 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	10
3.1.9 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF .....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.4 <i>Dettes</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN .....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT</b> .....	<b>16</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels-Dons étrangers</i> .....	18
4.2.1.4 <i>Mécénat</i> .....	18
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i> .....	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	19
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION .....	20
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i> .....	20
4.3.2 <i>Missions sociales</i> .....	21
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i> .....	21
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i> .....	21
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i> .....	21



4.3.4	Frais de fonctionnement.....	22
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	22
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice.....	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD.....	22
4.4.1	Principes généraux.....	22
4.4.2	Principes de valorisation.....	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD.....	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT.....	25
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	25
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	26
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER).....	26
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	28
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public.....	28
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	29
5.1	AUTRES INFORMATIONS.....	29
5.1.1	Informations relatives aux bénévoles.....	29
5.1.2	Informations relatives au personnel salarié.....	30
5.1.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice.....	30
5.1.4	Certification du nombre d'adhérents.....	30



## 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

### 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

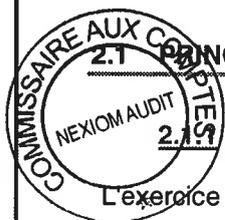
---



Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le Comité des Vosges a déménagé courant 2022.  
Le siège social se trouve désormais sis 1 Avenue Robert Schuman – 88000 EPINAL

## 2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES



### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

#### Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

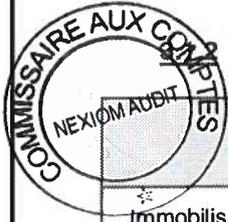
L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.



### État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 835	149 811	2 965	167 681
Immobilisations financières	107 016	1 564	940	107 640
<b>Total</b>	<b>127 851</b>	<b>151 375</b>	<b>3 905</b>	<b>275 321</b>

#### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>149 811</b>	<b>2 965</b>
Terrains	5 995	
Achat appartement et travaux	137 602	
Matériel de bureau et informatique	6 214	2 965
<b>Immobilisations financières</b>	<b>1 564</b>	<b>940</b>
part sociale	528	
Caution	1 036	940
<b>Total</b>	<b>151 375</b>	<b>3 905</b>

#### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles				
Amort. Immobilisations corporelles	19 553	4 269	2 965	20 857
Amort. Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>19 553</b>	<b>4 269</b>	<b>2 965</b>	<b>20 857</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements



Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	106 076	528		106 604
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	940	1 036	940	1 036
<b>Total</b>	<b>107 016</b>	<b>1 564</b>	<b>940</b>	<b>107 640</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.



### Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	1 036		1 036
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés			
→ Autres Créances	46 851	46 851	
→ Créances reçues par legs ou donations			
→ Charges constatées d'avance	435	435	
<b>Total</b>	<b>48 322</b>	<b>47 286</b>	<b>0</b>

### 3.1.7 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	397 183	
Livrets et comptes épargne	172 951	1 138
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>570 134</b>	<b>1 138</b>

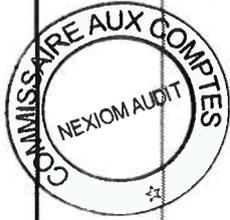
### 3.1.8 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→		
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→ Comité CD 54	0	4 427
→		
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>	46 559	214 653
<b>Autres créances</b>		
→		
→		
→		
→		
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>46 559</b>	<b>219 080</b>

### 3.1.9 Charges constatées d'avance



Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Manifestation foulées des barbue Epinal		636
annuaire téléphonique SOLOCAL	418	259
Serviette Manifestation Foulées des Barbus Epinal		4 992
Orange	47	
<b>Total</b>	<b>465</b>	<b>5 887</b>



### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>	307 318						234 041			541 359
<b>Report à nouveau</b>										
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	234 041		234 041							
<b>Subventions d'investissement</b>										
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>541 359</b>	<b>0</b>	<b>234 041</b>	<b>0</b>	<b>234 041</b>	<b>0</b>	<b>234 041</b>	<b>0</b>	<b>541 359</b>	<b>0</b>

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Dons"</b>		0	0	0	0	0
<b>Sous-Total "Legs"</b>		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		15 000	15 000	0	15 000	0
Ligue Nationale contre le Cancer		15 000	15 000		15 000	
<b>Total</b>		15 000	15 000	0	15 000	0





### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges				
→ Autres provisions pour risques				
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	17 817	870		18 687
→				
<b>Total</b>	<b>17 817</b>	<b>870</b>	<b>0</b>	<b>18 687</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

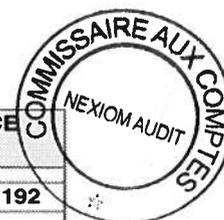
- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 999	33 999		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	7 412	7 412		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	205 651	205 651		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>247 062</b>	<b>247 062</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales



Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>221</b>	<b>192</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	221	192
<b>Dettes sociales :</b>	<b>7 191</b>	<b>6 660</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi		
→ Caisse de retraite		
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer		157
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 834	2 775
→ Dettes congés à payer	3 036	2 614
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 129	960
→ Prélèvement à la source	191	155
<b>Total</b>	<b>7 412</b>	<b>6 852</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

#### 3.3

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ FNP - Factures non parvenues		
...		
...		
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>#REF!</b>	<b>#REF!</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres dettes :</b>	<b>205 651</b>	<b>242 494</b>
Recherche Régionale		66 000
Recherche Ligue Nationale		48 549
Centre Hospitalier	201 678	126 077
Association	2 300	300
Déplacement	758	343
Factures		655
Secours		500
Divers	915	70
<b>Total</b>	<b>205 651</b>	<b>242 494</b>

#### 3.4 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Le Comité des Vosges a acquis un immeuble courant 2022 pour y installer son siège social.



## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE REPORTING - COMITÉ DES VOSGES	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>EMPLOIS</b>				
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	553 821,44	530 923,44	362 034,19	347 034,19
1.1 Réalisées en France	553 821,44	530 923,44	362 034,19	347 034,19
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	145 982,84	123 084,84	105 910,31	90 910,31
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	407 838,60	407 838,60	256 123,88	256 123,88
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	59 307,57	57 146,45	60 298,80	53 241,60
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	59 307,57	57 146,45	60 298,80	53 241,60
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	46 492,75	33 410,42	35 206,98	26 043,98
3.1 Frais d'information et de communication	1 820,20	1 820,20	1 386,85	1 386,85
3.2 Frais de fonctionnement	42 043,53	29 851,80	30 999,56	21 836,56
3.3 Autres charges	2 629,02	1 738,42	2 820,57	2 820,57
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	870,00	870,00	2 341,00	2 341,00
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>				
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			15 000,00	
<b>TOTAL CHARGES</b>	660 491,76	622 350,31	474 880,97	428 660,77
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	64 980,13		234 041,46	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	8 678,40	8 678,40	6 556,68	6 556,68
Réalisées en France	8 678,40	8 678,40	6 556,68	6 556,68
Réalisées à l'étranger				
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	99 938,70	99 938,70	93 933,00	93 933,00
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	16 732,90	16 732,90	14 792,52	14 792,52
<b>TOTAL</b>	125 349,90	125 349,90	115 282,20	115 282,20



RESSOURCES	Dont générosité du public		Dont générosité du public	
	TOTAL		TOTAL	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-650 864,81	-650 864,81	-674 042,34	-674 042,34
1.1 Cotisations sans contrepartie	-18 944,00	-18 944,00	-19 736,00	-19 736,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-243 999,55	-243 999,55	-248 017,15	-248 017,15
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-387 921,26	-387 921,26	-406 289,19	-406 289,19
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-48 503,48		-27 106,49	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-45 659,45		-24 131,99	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2 844,03		-2 973,50	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	-11 303,60		-7 774,60	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	-15 000,00			
<b>TOTAL</b>	<b>-725 471,89</b>	<b>-650 864,81</b>	<b>-708 922,43</b>	<b>-674 042,34</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Dont générosité du public		Dont générosité du public	
	TOTAL		TOTAL	
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	-125 349,90	-125 349,90	-115 282,20	-115 282,20
Bénévolat	-91 034,40	-91 034,40	-83 281,20	-83 281,20
Prestations en nature				
Dons en nature	-34 315,50	-34 315,50	-32 001,00	-32 001,00
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>				
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>-125 349,90</b>	<b>-125 349,90</b>	<b>-115 282,20</b>	<b>-115 282,20</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>		
→ ...		
→ ...		
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
Ventes	8 456	9 164
Abonnement à Vivre	450	420
Produits financiers	2 460	1 580
<b>Total</b>	<b>11 366</b>	<b>9 584</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.



## **4.2.2 Produits non liés à la générosité du public**

### **4.2.2.1 Parrainage des entreprises**

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>	45 659	24 132
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>45 659</b>	<b>24 132</b>

## **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.



Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	15 000	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>15 000</b>	<b>0</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	3 377		3 377	6 754
Assurance	485		127	612
Electricité et eau	820		892	1 712
Téléphone	369		386	755
Affranchissement				0
Autres (à préciser) ....				0
<b>Total</b>	<b>5 052</b>	<b>0</b>	<b>4 783</b>	<b>9 834</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.



Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	7 935	7 793
Actions d'information, de prévention et de dépistage	7 935	7 793
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	11 902	11 689
Frais de fonctionnement (dont communication)	12 596	11 823
<b>Total</b>	<b>40 368</b>	<b>39 098</b>

#### **4.3.2 Missions sociales**

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	42 494	41 154
Actions d'information, prévention, dépistage	94 049	56 651
Actions de formation	276	210
Actions de recherche	8 335	7 055
Actions autres	829	841
<b>Total</b>	<b>145 983</b>	<b>105 911</b>
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	240 983	141 575
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	166 856	114 549
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>407 839</b>	<b>256 124</b>

#### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

##### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.



Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

#### **4.3.4 Frais de fonctionnement**

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

<b>Rubriques</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>
Frais d'information et de communication	1 820	1 387
Frais de fonctionnement	42 043	30 808
Autres charges	2 629	2 821
...		
...		
...		
<b>Total</b>	<b>46 492</b>	<b>35 016</b>

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Exercice 2022</b>	<b>Exercice 2021</b>
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		15 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>15 000</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	91 034	77 028
Prestation	Tarif négocié	9 773	9 953
Mises à disposition gratuite de biens secours		24 542	28 301
	<b>Total</b>	<b>125 349</b>	<b>115 282</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	125										125
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	96 392				42 157		23 660				162 209
Aides financières	423 308										423 308
Impôts, taxes et versement assimilés	680						569				1 249
Salaires et traitements	11 567				8 675		9 098				29 340
Charges sociales	4 302				3 227		3 498				11 028
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 530						1 738		870		5 138
Dotations aux provisions											0
Report en fonds dédiés											0
Autres charges	14 916				5 248		7 458				27 622
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											250
<b>TOTAL</b>	<b>553 620</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>59 308</b>	<b>0</b>	<b>46 271</b>	<b>870</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>660 269</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT



### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	3 360
<b>Total</b>	<b>3 360</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2022
<b>Produits exceptionnels</b>	
autre	1 151
produits sur exercices antérieur	1 469
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>2 620</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
Charges exceptionnelles sur ex. antérieur	250
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
<b>Total</b>	<b>250</b>

COMPTES ANNUELS COMPTABLES  
NEXIOM AUDIT 407.1  
COMPTÉ D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

Compte d'Emploi des Ressources (CER)

088 - COMITÉ DES VOSGES		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>		<b>530 923,44</b>	<b>347 036,19</b>
<b>1.1 Réalisées en France</b>		<b>530 923,44</b>	<b>347 036,19</b>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<b>123 084,84</b>	<b>90 910,31</b>
Actions en direction des malades, des proches et ébs de santé		42 493,51	26 154,35
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		71 151,39	56 650,64
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		276,23	210,13
Actions de société et politique de santé		826,65	640,90
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
Actions en direction des chercheurs et ébs de recherche contre le cancer		8 335,07	7 054,65
Actions de création-subvention-administration d'établissement			
Autres actions			
<b>Versements à d'autres organismes agissant en France</b>		<b>407 838,60</b>	<b>256 123,88</b>
Actions en direction des malades, des proches et ébs de santé		240 982,60	141 574,96
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public			
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics			
Actions en direction des chercheurs et ébs de recherche contre le cancer		166 856,00	114 548,92
Programmes nationaux		131 856,00	48 549,92
Programmes régionaux et départementaux		35 000,00	65 000,00
Mission reversement legs			
Autres actions			
Actions de société et politique de santé			
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
Versements à un organisme central ou d'autres organismes			
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>57 146,45</b>	<b>53 241,60</b>
<b>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</b>		<b>57 146,45</b>	<b>53 241,60</b>
Frais d'appel de dons		35 380,01	33 837,45
Frais d'appel des legs			
Frais de traitements des dons		21 766,44	19 404,15
Frais de traitements des legs			
Frais de campagne pour des dons en nature			
Achats pour manifestations et ventes			
Activités de récupérations			
<b>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</b>			
Frais de Recherche de Mécinat Aides aux Malades			
Frais de Rech de Mécinat Info, Pré, Dip			
Frais de Recherche de Mécinat Formation			
Frais de Recherche de Mécinat Formation			
Concours est-parrainage emp Aides aux Malades			
Concours est-parrainage emp Info Pré, Dip			
Concours est-parrainage emp Formation			
Concours est-parrainage emp Recherche			
Frais de recherche partenariat			
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics			
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>33 410,42</b>	<b>26 043,98</b>
<b>3.1 Frais d'information et de communication</b>		<b>1 820,20</b>	<b>1 385,85</b>
Frais d'information et de communication externe		1 820,20	1 385,85
Frais d'information et de communication interne			
<b>3.2 Frais de fonctionnement</b>		<b>29 851,60</b>	<b>21 836,56</b>
Frais de gestion		21 825,23	14 535,46
Formation administrative			
Impôts et taxes		568,72	156,82
Cotisation statutaire 10%		7 457,65	7 144,28
<b>3.3 Autres charges</b>		<b>1 738,42</b>	<b>2 800,57</b>
Charges financières			834,03
Dotations aux amortissements		1 738,42	1 966,54
Charges exceptionnelles			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>		<b>621 480,31</b>	<b>426 319,77</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>870,00</b>	<b>2 341,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>28 514,50</b>	<b>245 381,57</b>
<b>TOTAL</b>		<b>650 864,81</b>	<b>674 042,34</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		<b>8 678,40</b>	<b>6 556,68</b>
Réalisées en France		8 678,40	6 556,68
Réalisées à l'étranger			
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		<b>99 936,70</b>	<b>93 933,00</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		<b>16 732,80</b>	<b>14 792,52</b>
<b>TOTAL</b>		<b>125 347,90</b>	<b>115 282,20</b>

FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation			
=> Report			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice			

 <b>088 - COMITÉ DES VOSGES</b>		Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-650 864,81</b>	<b>-674 042,34</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-18 944,00	-19 736,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-243 999,55	-248 017,15
Dons manuels non affectés		-183 568,15	-182 839,40
Dons manuels affectés		-13 881,40	-14 671,75
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-46 550,00	-50 506,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-387 921,26	-406 289,19
Manifestations		-128 018,86	-108 049,19
Ventes (dont abonnement à vivre)		-8 905,73	-9 583,91
Prestations et autres ventes		-425,00	
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-4 095,09	-4 427,42
Autres produits affectés			
Produits financiers		-2 460,15	-1 580,47
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-244 016,43	-282 648,20
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-650 864,81</b>	<b>-674 042,34</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			
<b>TOTAL</b>		<b>-650 864,81</b>	<b>-674 042,34</b>
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		392 759,12	145 391,01
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		28 514,50	245 381,57
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		-138 489,15	1 986,54
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		282 784,47	392 759,12
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-125 349,90</b>	<b>-115 282,20</b>
Bénévolat		-91 034,40	-83 281,20
Prestations en nature			
Dons en nature		-34 315,50	-32 001,00
<b>TOTAL</b>		<b>-125 349,90</b>	<b>-115 282,20</b>



#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le rattachement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
2022							
<b>Total</b>							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE



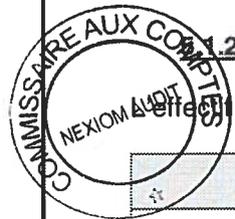
### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	14			
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	9	1008	0,61	16732,8
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	7  100     3	242  4152     82	0,15  2,52     0,05	4017,2  68923,20     1361,20
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>5 484</b>	<b>3,33</b>	<b>91 034</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES



## 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

Le personnel salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	1	1 581	0,96
Personnel mis à disposition CES et/ou autres...			
<b>Total</b>	<b>1</b>	<b>1 581</b>	<b>1</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

## 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	10 895
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
<b>Total</b>		<b>10 895</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

## 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 2 368 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

-----  
**EXERCICE clos le 31 DECEMBRE 2022**

Aux Membres du Comité,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

**CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT**

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.



Membres concernés : Les membres du Conseil d'Administration

Objet : Au cours de l'exercice, l'association a participé aux frais exposés par les administrateurs. Au 31 décembre 2022, les frais remboursés s'élèvent à 10 894.80 €. Le détail par administrateur est présenté dans le tableau ci-dessous :

	<b>Indemnités kilométriques</b>
CLAUDEL Maurice	1 687.54 €
DUMOULIN Annie	953.71 €
LANOIS Christine	761.62 €
MOUGEL Pierre	546.32 €
DERDAELLE Elodie	108.40 €
RICHARD Jean-Louis	917.16 €
ROMARY Brigitte	2 081.67 €
SCHNEIDER Jacky	3 447.16 €
THIRIAT Pascal	391.22 €
<b>TOTAL</b>	<b>10 894.80 €</b>

Fait à Golbey, le 31 mars 2023

NEXIOM AUDIT  
Commissaire aux comptes

Représentant Légal  
Bruno DA SILVA